



DOSSIER
Spécial

Les clés de la reconversion

FORMATION Beaucoup de salariés rêvent de changer de vie. Pour y parvenir, une période de réflexion et d'apprentissage s'impose souvent.

PAR JEAN-MARC ENGELHARD

« **LA QUARANTAINE** approchant, je m'interrogeais sur la suite de ma vie professionnelle. C'est en retapant un fauteuil dont je venais d'hériter que j'ai eu le déclic. » Quittant son poste d'assistante de direction dans une entreprise de l'immobilier, Marie Aubert s'inscrit dans une école préparant au certificat d'aptitude professionnelle (CAP) de tapisserie d'ameublement en siège. « C'est un choix que je ne regrette pas. J'avais fini par m'ennuyer au travail, maintenant j'y vais avec enthousiasme. J'ai désormais mon propre atelier dans le XI^e arrondissement de Paris et j'organise mes journées comme je le souhaite. »

Tout changer ? Bien des salariés y songent. Selon une enquête réalisée par BVA et [Visiplus](#) en juillet dernier, 48 % des actifs affirment avoir déjà envisagé une reconversion.

La motivation avant tout

Quelle proportion, au final, saute le pas ? « Une part infime », assure Sylvaine Pascual, fondatrice du cabinet d'accompagnement en transition professionnelle Ithaque Coaching. Les raisons ? « Souvent, l'insatisfaction est liée aux conditions

d'exercice de son activité, pas au métier lui-même. Changer d'entreprise peut suffire à résoudre le problème. D'autres attendent de se découvrir une vocation... qui n'arrivera jamais. Pour certains, c'est l'investissement nécessaire, notamment en termes de temps, qui a raison de cette envie. S'engager à suivre durant quatre ans des cours du soir et à sacrifier certains week-ends, tout en continuant à travailler, demande une motivation et une volonté à toute épreuve », constate la coach. La formation ? Elle constitue justement un élément quasi systématique d'une démarche de reconversion. Et, dans ce domaine, l'offre est pléthorique, dans les organismes publics comme privés.

Rebondir ailleurs

Si certaines reconversions sont choisies, d'autres sont subies. Du fait de la crise, elles pourraient même se multiplier. D'où l'importance, dans ce cas, d'un accompagnement spécifique. « Dans le cadre du dispositif Prépa Compétences, nous proposons aux demandeurs d'emploi de découvrir des métiers afin qu'ils puissent faire un choix de formation en toute connaissance de cause. Car ce qui est difficile, ce n'est

pas d'apprendre un nouveau métier, mais d'identifier le bon », indique Rémi Bordet, directeur des relations institutionnelles à l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA). L'AFPA, qui forme chaque année près de 130 000 personnes, travaille aussi à faciliter les transferts de professionnels entre secteurs d'activité. Un exemple ? « Les compétences de base des soudeurs et des chaudronniers de l'aéronautique peuvent être complétées pour s'adapter au nucléaire, en quête de ces expertises », indique Rémi Bordet.

Certaines entreprises aident également à changer de métier en leur sein. « Il s'agit d'accompagner progressivement les évolutions de carrière en facilitant la mobilité interne, pas de proposer des reconversions complètes », précise Emmanuelle Capiez, DRH du groupe d'ingénierie Assystem, qui dispose d'un institut de formation « maison ». Le cadre de l'entreprise peut également soutenir une démarche de reconversion, via un CPF de transition (*lire ci-dessous*), et permettre ainsi au salarié d'initier une nouvelle aventure professionnelle. ■

Zoom

Quatre aides pour y arriver

Le compte personnel de formation (CPF) permet aux salariés de capitaliser des fonds dédiés au financement de formations. Pour un temps plein, ils se montent à 500 € par an, plafonnés à 5 000 €.

Le CPF de transition succède au congé individuel de formation (CIF). Il permet de se former pour changer de métier avec maintien partiel de la rémunération. Il doit être validé par l'employeur et par l'association Transitions Pro, présente dans chaque région.

Pôle emploi, sous certaines conditions, peut financer la formation des personnes sans travail. L'organisme peut notamment compléter le financement d'une formation lorsque les droits acquis par le biais du CPF ne sont pas suffisants pour la payer.

Le dispositif ProA permet à des salariés ayant un niveau de qualification inférieur à la licence de se reconvertir par le biais d'une formation en alternance de six à douze mois.



GETTYIMAGES/RGSTUDIO

Changer d'orientation professionnelle est un sujet auquel près d'un actif sur deux a déjà songé.



Ce qui est difficile, c'est d'identifier le bon métier

RÉMI BORDET, AFPA